



MASTER 2 URBANISME ET AMENAGEMENT PARCOURS HABITAT HABITER OPTION MANAGEMENT D'OPERATIONS IMMOBILIERES

Diplôme de l'université de Lille mis en place en partenariat avec l'IAUL et l'UCH.
BAC+5 — Diplôme RNCP Niveau 7 – Equivalence 60 CRÉDITS ECTS (European Credit Transfer System).

Le Master vise à former des professionnels dans le domaine de la conception des espaces urbains, de l'environnement, de l'aménagement de l'espace et de la maîtrise d'ouvrage dans l'immobilier social.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation permet aux professionnels de l'immobilier de produire des connaissances pratiques et théoriques sur la ville et les territoires, de préparer aux métiers de la maîtrise d'ouvrage et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

L'insertion professionnelle est facilitée par :

- L'organisation des cours en alternance
- Le partenariat avec plusieurs bailleurs sociaux.

MODALITES D'ACCES ET D'ADMISSION

La formation s'adresse aux étudiants titulaires d'un Master 1 en urbanisme/aménagement ou Bac+4 avec équivalence reconnue : formation préalable dans le champ de l'urbanisme/aménagement ou orientation disciplinaire sur les questions urbaines et de développement durable à partir de cursus en géographie, architecture, génie civil, paysage, économie...

Elle est proposée sous forme de VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) ou de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Le recrutement se fait via la plateforme « Mon Master » de Mars à Juillet et les enseignements débutent en Septembre.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- 1 an de formation organisé sur 2 semestres
- 456 heures d'enseignement
- Dans les locaux de l'Université de Lille

RYTHME DE L'ALTERNANCE

Durant l'année du Master, les étudiants réaliseront une alternance entre enseignements et entreprise.

Le rythme d'alternance se déroule comme suit : 5 semaines consécutives en démarrage de formation, puis 2 jours en formation (lundi/mardi) et 3 jours en entreprises (mercredi à vendredi).



CONTENU DE LA FORMATION

Les enseignements sont organisés en blocs de connaissances et compétences (BCC) : disciplinaires, transversales et thématiques.

SEMESTRE 3 - 6 UE - 30 ECTS

BCC disciplinaires :

- Axe réglementaire - acquis fondamentaux de l'urbanisme & de la maîtrise d'ouvrage (6ECTS)
- Axe socio-économique & écologique -
- Développement Durable (3ECTS)

BCC transversales :

- Axe créatif – programmation, projets & actualités (3 ECTS)
- Axe méthodologie & outils analytiques (6 ECTS)

BCC thématiques :

- Axe politique - les outils spécifiques de l'habitat, de la planification au montage opérationnel (6 ECTS)
- Axe sociétal & historique - usages & modes de vie - (6 ECTS)

SEMESTRE 4 - 4 UE - 30 ECTS

BCC disciplinaires :

- Mémoire individuel de recherche universitaire (6 ECTS)

BCC transversales :

- Axe créatif - atelier de projet (atelier collectif réalisé en partenariat avec un organisme professionnel) & maîtrise des outils numériques, SIG, CAO, BIM (6 ECTS)

BCC thématiques :

- Période en entreprise & Etude conseil portant sur une problématique de l'entreprise (12 ECTS)
- Rapport d'activités (3 ECTS)
- Projet étudiant : (3 ECTS)
- Élaborer les stratégies urbaines et les projets de territoires intégrant les besoins en habitat, transport, économie, commerces, équipements, espaces de loisirs et de nature, fonciers
- Identifier et maîtriser la chaîne des acteurs publics et privés de l'aménagement urbain, entre prospective, planification, phases opérationnelles et retours d'expériences
- Analyser et synthétiser les enjeux spatiaux dans la perspective d'une action collective



Blocs de compétences :

Bloc 1: Usages avancés et spécialisés des outils numériques

Bloc 2: Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

Bloc 3: Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

Bloc 4: Appui à la transformation en contexte professionnel

Méthodes mobilisées : cours magistraux, cours en distanciel, visite sur site et échanges, études de cas, atelier de projet, étude diagnostic, apprentissage des outils métier, parallèle avec les situations de travail.

Modalités d'évaluation : contrôle continu (écrit ou oral), mémoire universitaire, présentation orale d'une étude diagnostic d'une problématique entreprise avec jury.

Pour la validation du diplôme, l'étudiant doit valider les 4 blocs de compétences, il doit obtenir la note minimum de 10/20 dans chaque UE. Les UE ne se compensent pas

L'étudiant ne validant pas le diplôme dans sa globalité peut tout de même valider 1, 2 ou 3 blocs de compétences pour une durée de validité de 3 ans.

Certificateur : Université de LILLE.

ACCOMPAGNEMENT

En tant qu'étudiant à l'UCH, vous bénéficiez d'un accompagnement par nos Référents tout au long de votre parcours afin d'assurer la réussite de votre expérience professionnelle en entreprise et de votre diplôme.

Cette formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, veuillez contacter notre référent handicap : Cécile HENIMANN : cecile.henimann@univ-habitat.fr – 03.59.35.55.07

COMPETENCES ACQUISES

- Produire des connaissances pratiques et théoriques sur la ville et les territoires.
- Préparer aux métiers de la maîtrise d'ouvrage (publique et/ou privée) et de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO)
- Construire une commande publique et une programmation urbaine qui intègre les dimensions territoriales, sociales, politiques, juridiques, financières et techniques

- Élaborer les stratégies urbaines et les projets de territoires intégrant les besoins en habitat, transport, économie, commerces, équipements, espaces de loisirs et de nature, fonciers
- Identifier et maîtriser la chaîne des acteurs publics et privés de l'aménagement urbain, entre prospective, planification, phases opérationnelles et retours d'expériences
- Analyser et synthétiser les enjeux spatiaux dans la perspective d'une action collective

METIERS PREPARES ET POURSUITE D'ETUDES

Les enseignements étant professionnalisant, la formation permet une entrée immédiate dans le monde du travail vers les métiers suivants :

- Chef de projets développement social urbain
- Chargé d'études habitat social
- Chargé d'opérations
- Conducteur de chantiers
- Responsable de programmes

Les candidats désireux de poursuivre leurs études peuvent intégrer un Doctorat, notamment l'inscription en thèse dans le laboratoire TVES-Lille (Territoires, villes, environnement & société) dans les disciplines aménagement de l'espace, urbanisme et géographie.

Ils peuvent également intégrer le mastère spécialisé Créacity de Polytech'Lille permet aux titulaires du master urbanisme & aménagement d'allier la double compétence en TNIC (Technologies numériques de l'information et de la communication) et ingénierie urbaine.

TARIF

Les frais pédagogiques de la formation en apprentissage ou en contrat de professionnalisation ne sont pas à la charge de l'alternant. Pour plus d'informations sur la tarification, veuillez nous contacter.

POUR POSTULER

Veuillez transmettre vos candidatures à uch@univ-habitat.fr

CONTACT

Université des Compétences
Habitat
121 Quai de l'Ouest – 59 000
LILLE

uch@univ-habitat.fr

Métro Bois Blancs
Un parking est disponible au
sein de l'UCH

